

## FAIT DU JOUR Bouillargues s'essaie à la mutuelle communale

Coralie Mollaret 22 octobre 2015



Illustration carte vitale (Photo Baptiste Manzinali / Objectif Gard).

**Sous l'impulsion de la municipalité, l'association d'assurés ACTIOM a proposé lundi soir aux Bouillarguais plusieurs formules de complémentaires santé aux tarifs négociés.**

"*Cela ne coûte rien à la ville*", précise d'emblée Maurice Gaillard. Lundi soir, le maire de la commune de 6 400 habitants a présenté à ses administrés la mutuelle communale. Durant la campagne municipale, "*nous avons évoqué l'idée de mettre en place ce dispositif pour aider les habitants à faire face à la crise*". S'inspirant de ce qui a été fait à Caumont-sur-Durance (Vaucluse) et dans d'autres communes du Gard, l'adjoint à la sécurité Dominique Berthuot, épaulé par Olivia Muller, juriste en droit du travail, a sélectionné pour son projet l'association ACTIOM. Présente dans 470 communes (principalement dans le sud-ouest de la France), la structure propose des complémentaires santé aux tarifs négociés. "*Nous sommes une association d'assurés dont l'objectif est de défendre leurs intérêts. Notre force, c'est notre nombre d'adhérents qui nous permet de négocier avec les mutuelles des tarifs préférentiels*", explique Mario Sabattier, référent ACTIOM dans le Gard.

Selon ce professionnel, 2015 marque l'année des grands changements en terme de contrat d'assurance. D'abord, parce que l'ANI (Accord National Interprofessionnel) contraint au 1er janvier 2016 les chefs d'entreprise à prendre une mutuelle collective pour leurs salariés. "*Les assurés individuels vont migrer vers les contrats collectifs. Pour compenser ces départs, les assurances et mutuelles augmenteront les tarifs pour les retraités, artisans, commerçants ou travailleurs CDD*", ajoute Mario Sabattier. Joint par nos soins, le vice-président d'UFC Que Choisir Nîmes Marc Oribelli est plus nuancé : "*on ne sait pas réellement si les mutuelles augmenteront leurs tarifs puisque certaines se sont positionnées sur des contrats collectifs*".

### **Prix négociés à la baisse**

"*170 Bouillarguais se sont dit intéressés par la mutuelle communale à travers une consultation dans différents points de santé et via le site de la mairie*", note Olivia Muller. L'association ACTIOM a présenté lundi soir trois mutuelles : Miel Mutuelle ; Pavillon Prévoyance et SMATIS. Les offres communales sont mutualisées, c'est-à-dire que les tarifs sont fixés par tranche d'âge : "*une personne de 63 ans paiera (sur le même contrat, NDLR) la même chose qu'une de 72 ans*", poursuit le référent gardois. Par ailleurs, les tarifs

de base possède des avantages "son négligeables" : pour un adulte de moins de 30 ans en formule Éco, comptez une cotisation mensuelle de 26 euros chez Miel Mutuelle avec 130 euros de remboursement sur des lunettes.

Depuis le 1er juillet 2015, la Sécurité sociale a revu à la baisse le nombre de contrats proposés aux bénéficiaires de l'ACS (Aide à la complémentaire Santé). Sous condition de ressources, cette aide sonnante et trébuchante de la Sécurité Sociale permet aux assurés d'aider au financement de leur complémentaire santé. "*Par souci d'économie, la Sécurité Sociale a revu à la baisse le nombre de contrats, mais nous nous en avons un*", précise le référent.

### **Comment résilier son contrat actuel ?**

La tenue de cette réunion publique, lundi soir, n'est pas anodine : beaucoup de contrats d'assurance arrivent à échéance en fin d'année. Pour résilier sa mutuelle santé, il faut informer son assureur au moins deux mois avant la date d'anniversaire du contrat. Si l'échéancier 2016 n'a pas été envoyé par la mutuelle, l'assuré a un délai de 20 jours supplémentaires après réception pour résilier son contrat (Loi Chatel). Les Bouillarguais intéressés par la mutuelle communale peuvent prendre rendez-vous avec l'association lors de ses permanences\* dans les locaux de la police municipale.

*\* Les permanences sont prévues de 9h à 12h et de 14h à 17h les 22, 23, 26, 27, 28 octobre (le vendredi, uniquement le matin). Renseignements : 04 66 20 10 88.*